Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Taxation des indemnités de procédure de l'étranger

Par Babeth0676

Bonjour,

Si lors d'une procédure pénale aux USA (tribunal ou médiation entre avocats) il m'est accordé des indemnités/ dommages est-ce que je suis taxée lors du dépôt de cet argent sur mon compte en France ?
En etant résidente fiscale en France.
Procédure dans le cadre de harcèlement sexuel.

Il me semble qu'en France dans ce cadre on n'est pas taxé jusqu'à 1M d'euros, mais est-ce le cas pour une procédure aux USA et de l'argent venant de l'étranger?

Merci